

GUIDE DE GESTION

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

MISE À JOUR
AOÛT 2001

GUIDE DE GESTION

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

**MISE À JOUR
AOÛT 2001**

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001—01-00809

ISBN 2-550-38338-9

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Collaboratrices et collaborateurs :

- Recherche documentaire et plan de rédaction Marie-France Paradis
Consultante en formation
- Consultation et mise à jour Carmen Allison
Consultante en analyse et en développement de programmes
- Rédaction Andrée Racine
Consultante en communication, en élaboration et en gestion de projets
- Responsable du programme Michel Lauzon
Agent de développement pédagogique
Direction de la formation générale des adultes, ministère de l'Éducation (jusqu'en 1998)

Francine Riopel
Responsable du programme d'études
Direction de la formation générale des adultes, ministère de l'Éducation (à partir de décembre 1999)
- Coordination Lino Mastriani
Coordonnateur
Direction de la formation générale des adultes, ministère de l'Éducation
- Direction Alain Mercier
Directeur
Direction de la formation générale des adultes, ministère de l'Éducation
- Révision linguistique Service des publications, Direction des communications, ministère de l'Éducation
- Traitement de texte Huguette Frenette
Secrétaire, Commission des écoles catholiques de Québec

Françoise La Roche
Secrétaire pigiste

Nous tenons aussi à remercier les personnes suivantes d'avoir participé aux travaux entrepris depuis 1995 relativement au dossier des services d'entrée en formation.

Jean-Pierre Arteau	Commission des écoles catholiques de Québec
Denise Beauchêne	Commission des écoles catholiques de Québec
Lise Blais	Commission scolaire de Portneuf
Patricia Bouchard	Commission scolaire de Chicoutimi
Marjolaine Breton	Commission des écoles catholiques de Québec
Serge Cloutier	Commission scolaire de Châteauguay
Johanne Deaudelin	Commission scolaire de Châteauguay
Norbert Démoré	Commission scolaire de Outaouais-Hull
Chantale Desbiens	Commission scolaire des Affluents
Lise Chevrier Doucet	Commission des écoles catholiques de Montréal
Paule Doyon	Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière
Danielle Dubé	Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière
Thérèse Dupuis	Commission scolaire catholique de Sherbrooke
Denise Genest	Commission des écoles catholiques de Québec
Élisabeth Gervais	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Barbara Goode	Services à la communauté anglophone, Direction des politiques et des projets, ministère de l'Éducation
James Gough	Commission des écoles catholiques de Montréal
Diane Labbé	Commission scolaire régionale Eastern Québec
Lucie Lamarche	Commission scolaire catholique de Sherbrooke
Diane Larouche	Commission des écoles catholiques de Québec
Nicole Lavergne	Commission des écoles catholiques de Montréal
Hélène Ledoux	Consultante en éducation des adultes
Thérèse Lessard	Commission scolaire de Montréal
Marianna Maiorino	Commission scolaire Jérôme-Le Royer
Robert Marcoux	Commission scolaire de Montréal
André Masse	Commission scolaire de l'Industrie
Marti McFadzean	Commission scolaire de Lakeshore
Jocelyne Myre	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Denise Peter	Commission scolaire régionale Eastern Québec
Ralph Ross	Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Line Savoie	Commission scolaire Jérôme-Le Royer
Nicole Tardif	Consultante en éducation des adultes
Murielle Trahan	Commission scolaire de Le Gardeur
Paul Wilson	Commission scolaire régionale Eastern Québec

L'expérience acquise par certaines commissions scolaires en matière d'éducation des adultes, plus particulièrement en matière d'entrée en formation, s'est également révélée des plus précieuses.

Merci et bonne continuité.

AVANT-PROPOS

La présente version du guide de gestion des services d'entrée en formation s'harmonise aux articles 4 et 14 du *Régime pédagogique de la formation générale des adultes*, décret 652-2000. Elle comporte des modifications utiles et nécessaires concernant plusieurs codes de cours.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Chapitre premier — Les SEF d’hier à aujourd’hui	2
1.1 L’évolution des SEF	2
1.2 Le <i>Régime pédagogique de la formation générale des adultes</i>	3
1.3 La pierre angulaire des SEF : les principes directeurs et les principes andragogiques	4
1.4 Les personnes visées	7
1.5 La structure du programme d’études	8
1.6 Les objectifs des cours	10
Chapitre 2 — Les SEF au quotidien	16
2.1 L’accessibilité à la formation	16
2.2 Les règles budgétaires	22
2.3 La durée de la formation	22
2.4 La constitution des groupes de formation	22
2.5 Les ressources humaines	22
2.6 Le matériel didactique.....	23
2.7 L’évaluation des apprentissages	23
Bibliographie commentée	25

INTRODUCTION

Le présent guide de gestion s'adresse aux gestionnaires, au personnel cadre et au personnel enseignant des commissions scolaires. Entre autres choses, il leur permettra de s'approprier l'information touchant la mise en place et la gestion des SEF. Contrairement au programme d'études, le guide a un caractère non prescriptif.

Le guide comporte deux chapitres : le premier présente les caractéristiques des SEF et le second traite de la manière de les gérer.

Bien qu'il fournisse tous les renseignements nécessaires aux utilisatrices et aux utilisateurs, le guide est rédigé dans un style concis de façon qu'ils trouvent rapidement l'information recherchée. En outre, pour faciliter la compréhension des principales composantes du programme d'études, certains renseignements sont repris dans le présent guide.

CHAPITRE PREMIER

— LES SEF D'HIER À AUJOURD'HUI

1.1 L'évolution des SEF

Les services d'entrée en formation (SEF) faisaient partie intégrante du *Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale*, adopté en 1994. Ces services ont permis de concrétiser des pratiques éducatives mises en place par les commissions scolaires pour soutenir les adultes depuis leur admission jusqu'au terme de leur formation. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime pédagogique le 1^{er} juillet 2000, le soutien pédagogique remplace les services d'entrée en formation. Cependant, le programme d'études des SEF demeurera actif jusqu'à la mise en œuvre obligatoire d'un programme d'études visant le soutien pédagogique des adultes dans les commissions scolaires.

1.2 Le Régime pédagogique de la formation générale des adultes

Le tableau 1 illustre les composantes du processus d'accueil, telles qu'elles sont décrites dans le nouveau régime pédagogique (décret 652-2000).

Tableau 1
Synthèse des composantes du processus d'accueil

	RESPONSABILITÉ	EFFECTIF	MOMENT D'APPLICATION	ACTION
Services d'accueil et de référence (LIP ¹ , art. 250)	Service de l'éducation des adultes, centre d'éducation des adultes de la commission scolaire ou encore organisme extérieur	Nouvelle personne ou personne qui a déjà fait une démarche d'accueil (au besoin)	Lors du premier contact avec les services d'éducation des adultes et au besoin	<ul style="list-style-type: none"> · Orienter l'adulte vers le marché du travail, le milieu scolaire ou d'autres milieux · Suivre les procédures d'admission et d'inscription · Reconnaître les acquis scolaires et extrascolaires : inscription à l'activité « passation d'examen seulement », afin de bénéficier soit des tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS), soit des tests de développement général (TDG) ou encore du <i>Prior Learning Examination</i> · Faire passer les tests de classement
Services d'aide à la démarche de formation (RP ² , art. 14)	Centre d'éducation des adultes de la commission scolaire	Nouvelle personne ou personne qui a déjà fait une démarche d'accueil (au besoin)	Au moment de l'admission et au besoin	<ul style="list-style-type: none"> · Définir ou préciser son projet de formation · Établir un bilan de ses expériences personnelles et professionnelles · Passer des tests de classement · Explorer des voies de sortie · Faire faire son profil de formation · Explorer les ressources disponibles
Services de soutien pédagogique (RP, art. 4)	Centre d'éducation des adultes de la commission scolaire	Nouvelle personne ou personne qui a déjà fait une démarche d'accueil (au besoin)	Au besoin ou à chaque changement de services	<ul style="list-style-type: none"> · Recevoir du soutien pédagogique et du soutien linguistique · Actualiser le processus d'apprentissage · Revoir la méthodologie du travail scolaire · Effectuer des activités de rattrapage scolaire

Source : DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Pour... suivre son régime*, Québec, ministère de l'Éducation, 2001, p. 14.9.

1. Loi sur l'instruction publique.

2. Régime pédagogique de la formation générale des adultes.

1.3 La pierre angulaire des SEF : les principes directeurs et les principes andragogiques

Les principes directeurs

Les SEF s'adressent à tout adulte, quels que soient les services de formation auxquels il veut s'inscrire, de même qu'à celui qui, en cours de formation, aurait besoin d'approfondir certaines notions. Le programme d'études des SEF a donc été élaboré en tenant compte des principes directeurs énumérés ci-après.

- Considérations relatives à l'initiation à l'éducation des adultes
 - Connaître la dynamique de l'éducation des adultes.
 - Utiliser au maximum les possibilités offertes à l'éducation des adultes.
 - Faire des liens entre son projet personnel et le projet de formation à définir ultérieurement.
- Considérations relatives à la précision du projet de formation et conséquemment du profil de formation
 - Mettre à profit ses propres ressources.
 - Élaborer un projet de formation conforme à ses champs d'intérêt, à ses capacités et à ses motivations.
 - S'engager dans un processus de formation qui en fera le premier artisan de sa réussite.
- Considérations relatives à la précision d'un plan d'intégration sociale et professionnelle
 - Faire le point sur ses motivations et ses compétences sociales et professionnelles.
 - Établir des relations entre ses motivations, ses compétences et les réalités du monde du travail et de la société dans laquelle il évolue.
 - Faire des choix en ce qui concerne sa vie sociale et professionnelle.
- Considérations relatives à l'initiation aux pratiques andragogiques
 - Mieux apprendre et se motiver en ce sens.
 - Acquérir des stratégies d'apprentissage qui lui conviennent et qui satisfont aux exigences des services de formation définis dans le *Régime pédagogique de la formation générale des adultes*.
 - Prendre en charge ses apprentissages.

- Considérations relatives à la motivation eu égard aux réalités scolaires

Le concept de motivation est présent dans chacun des cours du programme d'études des SEF. Les éléments de motivation intrinsèque et extrinsèque sont mis en évidence, de manière que l'adulte puisse agir avec intérêt et plaisir tout en visant la réussite scolaire.

- Percevoir positivement son retour aux études ou la poursuite de celles-ci.
- Recevoir des appuis de son entourage.
- Persévérer dans la réalisation de son projet de formation.

- Considérations relatives au transfert des apprentissages

Le concept de transfert des apprentissages est présent dans chacun des cours du programme d'études des SEF et il est lié au concept de réussite éducative. Le transfert des apprentissages met l'adulte en situation d'utiliser des compétences acquises antérieurement dans de nouveaux contextes et à d'autres fins.

- Faciliter de nouveaux apprentissages.
- Généraliser une compétence à un ensemble de situations.
- Se servir, dans les services de formation choisis ou dans la voie de sortie privilégiée, des apprentissages effectués dans les cours des SEF.

Les principes andragogiques

Les énoncés qui suivent constituent les principes andragogiques retenus pour élaborer et mettre en œuvre le programme d'études des SEF.

- Que l'adulte soit considéré dans sa globalité :
 - en respectant ses différences;
 - en répondant à ses besoins;
 - en prenant en considération ses acquis scolaires et extrascolaires.

+

- Que l'adulte s'engage à réaliser son projet de formation :
 - en respectant sa démarche et son rythme d'apprentissage;
 - en devenant de plus en plus responsable et autonome;
 - en se prenant en charge progressivement;
 - en développant et en maintenant sa motivation.

+

- Que l'adulte découvre des moyens de mieux apprendre :
 - en s'appropriant des notions nouvelles;
 - en objectivant ses apprentissages;
 - en respectant son rythme d'apprentissage tout en tenant compte des contraintes qui s'imposent;
 - en transférant ses apprentissages.

Les principes directeurs et les principes andragogiques doivent guider la mise en œuvre et la gestion des SEF. En ce sens, les commissions scolaires se doivent d'instaurer un climat dans lequel l'adulte pourra mettre à profit ses connaissances et son potentiel. Conformément aux normes édictées par le Ministère, la mise en place des SEF devra s'effectuer en souplesse, en fonction des besoins individuels et collectifs et en créant des liens entre les éléments constituant du centre d'éducation des adultes.

1.4 Les personnes visées

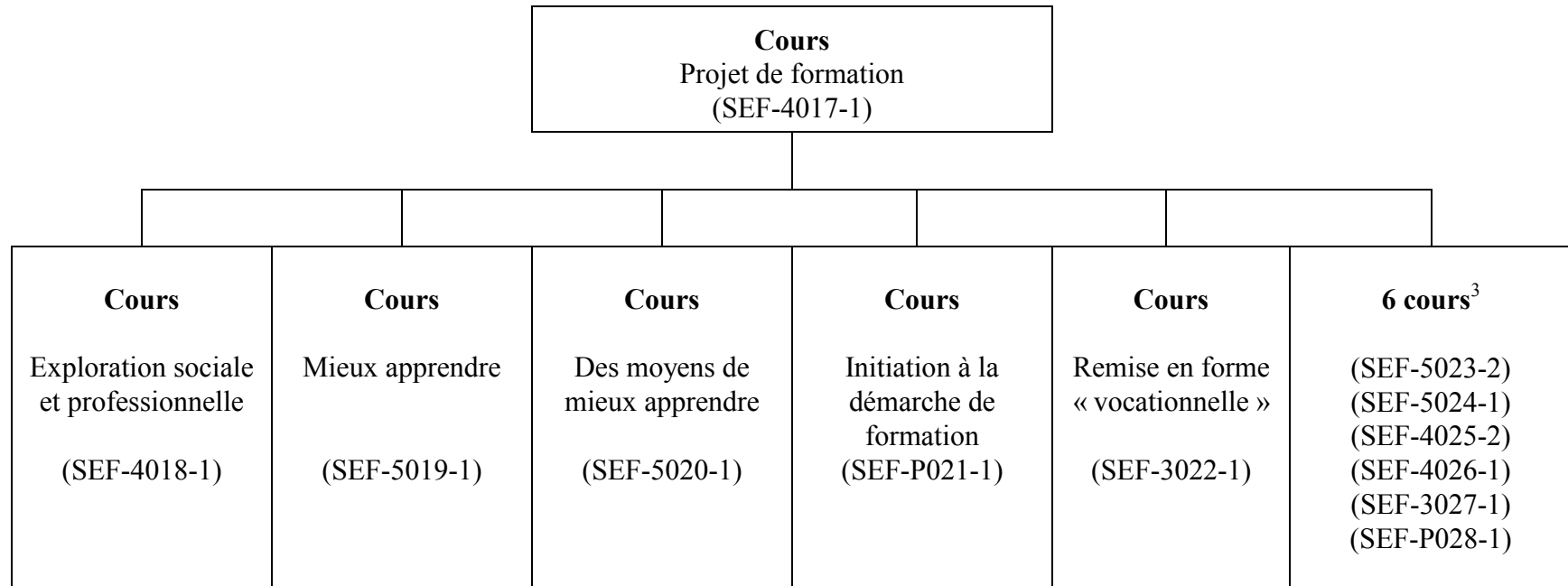
Les SEF s'adressent à toutes les personnes admissibles à l'éducation des adultes, et ce, sans prise en considération du lieu où se donne la formation (centre d'éducation des adultes, milieu de travail, établissement de détention, etc.) ni du type d'inscription (à temps plein, à temps partiel, en autodidaxie).

Les personnes qui désirent recevoir une formation dans l'un ou l'autre des services de formation définis dans le *Régime* peuvent, au besoin, suivre des cours qui font partie du programme d'études des SEF.

1.5 La structure du programme d'études

Le schéma ci-dessous représente la structure du programme d'études des SEF.

Schéma du programme d'études des services d'entrée en formation



3. Ces cours, qui sont des cours d'établissement, pourront reprendre en partie les contenus des cours à option ainsi que des contenus rédigés par la commission scolaire ou n'être composés que de ces derniers, et ce, à la discrétion de la commission scolaire et selon les besoins des personnes admises.

Les cours Projet de formation, Exploration sociale et professionnelle, Mieux apprendre et Des moyens de mieux apprendre s'adressent à l'ensemble des personnes inscrites à l'éducation des adultes. Les cours Initiation à la démarche de formation et Remise en forme « vocationnelle » ont été conçus en tenant compte des programmes d'études en intégration sociale (IS) et en intégration socioprofessionnelle (ISP).

Outre les six codes alphanumériques attribués aux cours proposés par le Ministère, six autres codes sont mis à la disposition des commissions scolaires, afin d'élaborer des cours d'établissement. Les contenus de ces cours sont rédigés par la commission scolaire, qui peut cependant puiser dans les contenus du Ministère. Ces cours permettent de répondre aux besoins particuliers de certains groupes d'adultes, aux besoins liés notamment au projet éducatif et à la situation de chaque commission scolaire. Ils confirment aussi le principe d'accessibilité du programme des SEF à l'ensemble des adultes qui s'inscrivent dans un centre d'éducation des adultes.

Il est important de souligner que les codes alphanumériques permettent d'attribuer des unités pour les cours suivis, et ce, en fonction des étapes du présecondaire de même que des premier et second cycles du secondaire. Les unités du second cycle du secondaire comptent comme unités à option pour l'obtention éventuelle d'un diplôme d'études secondaires (DES). Les codes alphanumériques des cours des SEF demeureront valides jusqu'à la mise en œuvre d'un programme d'études visant le soutien pédagogique des adultes.

1.6 Les objectifs des cours

Dans les tableaux qui suivent sont présentés les objectifs définis par le Ministère pour chacun des cours du programme d'études des SEF. Pour leur part, les renseignements sur les orientations, les contenus et les indicateurs d'habiletés sont fournis dans le programme d'études.

**Tableau des objectifs du cours
Projet de formation (SEF-4017-1)**

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte sera capable de se situer au regard de son projet de formation.	
Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires
1 Utiliser les ressources mises à sa disposition pour réaliser son projet de formation.	1.1 S'orienter dans le centre d'éducation des adultes et dans le milieu où il est situé. 1.2 Prendre contact avec des personnes-ressources. 1.3 Établir des liens entre le code de vie du centre d'éducation des adultes et la réussite de son projet de formation. 1.4 Établir des liens entre les modalités de l'organisation scolaire et la réussite de son projet de formation.
2 Préciser son projet de formation.	2.1 Préciser les composantes et les caractéristiques de son projet de formation. 2.2 Faire le bilan de ses expériences et de ses acquis. 2.3 Déterminer les conditions de succès de son projet de formation. 2.4 Structurer son projet de formation. 2.5 Préparer son intégration à des services de formation de la formation générale. 2.6 Mettre en perspective les voies possibles de sortie vers la formation professionnelle, les études postsecondaires ou l'intégration à la vie en société (contenus au choix).

Tableau des objectifs du cours
Exploration sociale et professionnelle (SEF-4018-1)

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte sera capable de préciser son plan d'intégration sociale et professionnelle.	
Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires
1 Faire le bilan de ses expériences sociales et professionnelles.	1.1 Distinguer trois types de compétences. 1.2 Comparer ses expériences et ses acquis avec des compétences pour exercer des rôles sociaux, pour rechercher et occuper un emploi ou pour s'intégrer à la vie en société.
2 Explorer le monde du travail.	2.1 Se faire une idée du monde du travail actuel et futur.
3 Explorer les ressources du milieu.	3.1 Se faire une idée des ressources de son milieu.
4 Faire des choix.	4.1 Préciser ses motivations et ses intentions au regard de sa vie sociale et professionnelle. 4.2 Préciser ses choix quant à son intégration sociale et professionnelle.

**Tableau des objectifs du cours
Mieux apprendre (SEF-5019-1)**

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte sera capable d'esquisser un rapprochement entre ses responsabilités et ses apprentissages.	
Objectif terminal	Objectifs intermédiaires
1 Préciser son rôle et celui du personnel enseignant selon les modèles de formation privilégiés dans les services de formation choisis.	1.1 Utiliser les modèles de formation, les approches et les formules d'enseignement-apprentissage proposés. 1.2 Appliquer les facteurs de réussite des apprentissages. 1.3 Mettre en place des conditions propices à l'apprentissage. 1.4 Mettre en place les conditions nécessaires au transfert des apprentissages.

**Tableau des objectifs du cours
Des moyens de mieux apprendre (SEF-5020-1)**

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte sera capable de prendre en charge ses apprentissages.	
Objectif terminal	Objectifs intermédiaires
1 Mettre en œuvre des moyens de prendre en charge ses apprentissages.	1.1 Se familiariser avec des moyens qui favorisent la prise en charge de ses apprentissages. 1.2 Se familiariser avec différents types d'évaluation.

Tableau des objectifs du cours
Initiation à la démarche de formation (SEF-P021-1)

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte sera capable d'amorcer une démarche de formation.	
Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires
1 S'adapter au mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes et au milieu où il est situé.	1.1 Connaître les lieux et les personnes-ressources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre d'éducation des adultes. 1.2 Prendre contact avec des personnes-ressources. 1.3 Respecter les règles de sécurité du centre d'éducation des adultes. 1.4 Respecter le code de vie du centre d'éducation des adultes. 1.5 Utiliser les ressources matérielles mises à sa disposition.
2 Clarifier ses intentions au regard de son projet d'intégration sociale.	2.1 Prendre connaissance de l'offre de formation à l'intégration sociale (IS) en fonction de ses besoins. 2.2 Prendre conscience de ses forces et de ses limites avant d'entreprendre une démarche en IS. 2.3 Exprimer ses motivations eu égard à son projet d'intégration sociale. 2.4 Connaître les retombées possibles de la formation sur son mode de vie.
3 Ébaucher son projet de formation.	3.1 Exprimer ses besoins prioritaires de formation en tenant compte de son projet de formation. 3.2 Déterminer les relations humaines utiles et nuisibles à la réussite de son projet de formation. 3.3 Prendre conscience des efforts à faire pour mener à terme son projet de formation.

Tableau des objectifs du cours
Remise en forme « vocationnelle » (SEF-3022-1)

Objectif général — À la fin du cours, l'adulte, ayant ébauché un projet d'intégration du marché du travail, sera capable de se définir comme une future travailleuse ou un futur travailleur, c'est-à-dire comme une personne à la recherche d'un emploi.	
Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires
1 Prendre conscience des effets du chômage.	1.1 Relier les formes de chômage à sa situation et en connaître les phases. 1.2 Interpréter les préjugés contre le chômage et le non-emploi. 1.3 Décrire son mode de vie en situation de chômage ou de non-emploi.
2 Se situer par rapport au monde du travail et à ses intentions au regard de sa démarche de formation.	2.1 Expliquer les avantages d'intégrer le marché du travail. 2.2 Préciser les avantages d'entreprendre une démarche de formation.
3 S'engager dans une démarche d'employabilité.	3.1 Décrire ses démarches de recherche d'emploi antérieures et actuelles. 3.2 Vérifier ses capacités à entreprendre une démarche d'employabilité. 3.3 Expliciter son engagement à mener à terme sa démarche d'employabilité.

▣ À retenir

- Les SEF sont des services de formation qui doivent être offerts en conformité avec le *Régime pédagogique de la formation générale des adultes*.
- Les SEF ont des principes directeurs qui leur sont propres et sur lesquels leur organisation doit s'appuyer.
- La dimension andragogique, caractéristique fondamentale de l'éducation des adultes, est à la base du programme d'études des SEF.
- Avant d'organiser les SEF, il faut tenir compte de l'ensemble des services de formation existants, de manière à répondre à la diversité des besoins des adultes.
- Toutes les personnes admises peuvent bénéficier des SEF, peu importe les services de formation qu'elles ont choisis et le lieu où se donne la formation.
- Les adultes peuvent bénéficier des SEF à compter de la demande d'admission jusqu'au terme de leur formation.
- Six codes alphanumériques sont mis à la disposition des commissions scolaires pour les cours à option et un même nombre de codes est attribué à des cours d'établissement.
- Les SEF doivent être dispensés dans un environnement empreint de créativité et de dynamisme et s'appuyer sur la polyvalence des différents partenaires du milieu scolaire, y compris l'adulte.

CHAPITRE 2

— LES SEF AU QUOTIDIEN

2.1 L'accessibilité à la formation

Comme nous l'avons déjà mentionné, les cours du programme d'études des SEF sont accessibles à compter de la demande d'admission de l'adulte jusqu'au terme de sa formation, et non seulement au début de celle-ci, même si la mention « entrée en formation » apparaît dans l'appellation des services en question.

À cet égard, voici quelques situations qui pourraient se présenter.

- Un adulte entreprend sa démarche de formation en suivant un ou plusieurs des six cours à option ou encore un cours d'établissement.
- La commission scolaire décide de donner un cours par tranches de cinq heures par semaine réparties sur deux mois; l'adulte pourra suivre à la fois ce cours et un cours offert par l'un des autres services de formation.
- Un adulte suit le cours Projet de formation après son admission. Quelques mois plus tard, ayant terminé des cours offerts par les services de formation choisis, par exemple ceux du premier cycle du secondaire, il s'inscrit au cours Exploration sociale et professionnelle, si tel est son besoin.
- Un adulte qui a suivi un cours du programme d'études des SEF désire le reprendre en tout ou en partie, parce que le transfert des apprentissages n'est pas concluant une fois que l'adulte a été admis aux services de formation choisis. Dans ce cas, même s'il n'a suivi qu'une partie d'un cours des SEF, il sera évalué sur l'ensemble de ce cours.

Les caractéristiques de certains groupes de personnes diffèrent et le passage dans ces services de formation est relativement de courte durée. Les adultes pourront approfondir les apprentissages effectués en suivant d'autres cours du même programme ou ceux d'autres services de formation. Cette situation sera plus fréquente dans les services :

- d'alphabétisation;
- d'intégration sociale;
- d'intégration socioprofessionnelle;
- de francisation.

Les programmes d'études de ces services comportent des objectifs et des contenus qui peuvent très bien s'inscrire dans la lignée de certains éléments des cours des SEF. À titre d'exemple, il peut s'agir :

- en alphabétisation, de la précision du projet de formation;
- en formation à l'intégration sociale, d'une meilleure connaissance du mode de fonctionnement d'un centre d'éducation des adultes;
- en intégration socioprofessionnelle, de la précision du bilan socioprofessionnel et de celle du projet d'employabilité;
- en francisation, de contenus relatifs à chacun des cours des SEF.

De plus, le transfert des apprentissages effectués dans les SEF devra être manifeste dans la poursuite de la démarche de formation ou, le cas échéant, dans les voies de sortie choisies par l'adulte.

Des scénarios en vue d'organiser les SEF

Les trois scénarios proposés ci-après font état des possibilités d'organisation des SEF parmi tous ceux qui peuvent être envisagés. Ils permettent de concevoir comment se fait l'accès aux services :

- au moment du processus d'accueil;
- au début de la formation;
- en même temps que des cours des services de formation choisis;
- tout au long de la formation.

Scénario 1 — Le processus d'accueil et l'entrée en formation

Le premier scénario s'échelonne habituellement sur une à quatre semaines et, au moment des entrées massives, à raison de quinze heures par semaine. Il est souvent constitué des cours Projet de formation, Mieux apprendre et Des moyens de mieux apprendre. Quant aux personnes admises à la formation à l'intégration sociale et à l'intégration socioprofessionnelle, les cours qu'elles peuvent suivre dans le programme des SEF sont plus particulièrement Initiation à la démarche de formation et Remise en forme « vocationnelle ». Ce scénario peut toucher :

- des adultes qui ont quitté l'école depuis plusieurs années;
- des personnes, notamment des jeunes de 16 à 18 ans, qui n'ont pas ou que peu idée de ce qu'est la dynamique de l'éducation des adultes;
- des personnes dont le projet de formation est peu ébauché;
- des adultes ayant des besoins particuliers, ceux de la formation à l'intégration sociale par exemple.

Scénario 1 — Le processus d'accueil et l'entrée en formation

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1				
Inscription Tests de classement ⁴ (services d'accueil et de référence)	Premier objectif du cours Projet de formation (SEF)	<i>Idem</i>	Deuxième objectif du cours Projet de formation (SEF)	<i>Idem</i>
Semaine 2				
Résultats des tests de classement Remise de l'horaire (services d'accueil et de référence)	Deuxième objectif du cours Projet de formation (SEF)	<i>Idem</i>	Premier objectif du cours Mieux apprendre ⁵ (SEF)	<i>Idem</i>

Scénario 2 — L'entrée en formation et les autres services de formation

Le deuxième scénario offre la possibilité de proposer à l'adulte des cours du programme d'études des SEF concurremment avec ceux des services de formation choisis. Il est souvent utilisé avec des personnes qui désirent entreprendre leur démarche de formation rapidement et pour qui le processus d'accueil est moins long et les besoins relatifs à l'entrée en formation, moins nombreux. Les cours d'entrée en formation sont habituellement Exploration sociale et professionnelle, Mieux apprendre et Des moyens de mieux apprendre. Ce scénario peut s'étendre sur trois semaines à raison de cinq jours complets.

-
4. Il est à noter que les tests de classement relèvent des services d'accueil et de référence. Les commissions scolaires ont le choix d'utiliser les tests de classement du Ministère ou leurs propres tests. Il faut rappeler que les tests de classement du Ministère n'ont pas été préparés pour être passés après avoir suivi des cours de rattrapage, car cette façon de faire pourrait fausser les résultats. Les commissions scolaires qui veulent donner des cours de ce genre avant la passation des tests de classement devraient utiliser des tests d'établissement qui auront été conçus en fonction de ces cours.
 5. Tous les objectifs intermédiaires de ce cours pourront être vus durant les deux semaines qui suivent.

Scénario 2 – L'entrée en formation et les autres services de formation

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1				
Avant-midi – Cours du programme d'études des SEF	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Après-midi – Cours d'un programme d'études des services de formation choisis (ex. : français, premier cycle du secondaire)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Semaine 2				
Avant-midi – Cours du programme d'études des SEF	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Après-midi – Cours d'un programme d'études des services de formation choisis (ex. : français, premier cycle du secondaire)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Semaine 3				
Avant-midi – Cours du programme d'études des SEF	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Après-midi – Cours d'un programme d'études des services de formation choisis (ex. : français, premier cycle du secondaire)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>

Scénario 3 — L'entrée en formation tout au long de la démarche de formation

Le troisième scénario illustre les possibilités d'accès aux cours du programme d'études des SEF à compter de la demande d'admission de l'adulte jusqu'au terme de sa formation.

Scénario 3 - L'entrée en formation tout au long de la démarche de formation

Exemple d'une démarche de formation				
Admission et inscription au centre d'éducation des adultes (services d'accueil et de référence)	Objectifs du cours Projet de formation	Démarche de formation au premier cycle du secondaire (services de formation au premier cycle du secondaire)	Retour dans les SEF, objectifs du cours Exploration sociale et professionnelle (SEF)	Démarche de formation à l'intégration socioprofessionnelle (services d'intégration socioprofessionnelle)
Admission et inscription au centre d'éducation des adultes (services d'accueil et de référence)	Objectifs du cours Projet de formation	Démarche de formation au second cycle du secondaire (services de formation au second cycle du secondaire)	Retour dans les SEF, cours d'établissement relatifs à l'initiation aux études postsecondaires (SEF)	Transition vers le cégep (voie de sortie)

2.2 Les règles budgétaires

Les cours du programme d'études des SEF sont financés à même l'enveloppe fermée que le Ministère accorde annuellement à chaque commission scolaire. Le mode de financement est décrit dans une annexe des *Règles budgétaires* du Ministère.

2.3 La durée de la formation

Les cours du programme d'études des SEF ont une durée de 25 heures (une unité) ou de 50 heures (deux unités), suivant leur contenu.

2.4 La constitution des groupes de formation

Le bassin de population de la commission scolaire, la fréquence des périodes d'inscription et d'autres facteurs influent sur la constitution des groupes de formation. Ceux-ci peuvent être homogènes ou hétérogènes. Un groupe homogène est constitué de personnes inscrites (ou sur le point de l'être) à un même type de services de formation, telle l'intégration socioprofessionnelle. Un groupe hétérogène est composé de personnes admises dans différents services de formation, par exemple en alphabétisation, au premier cycle du secondaire ou à la préparation à la formation professionnelle.

Dans le cas d'un groupe hétérogène, il s'avère utile d'organiser, à l'occasion, des ateliers en vue de grouper des personnes inscrites à des services de formation similaires, et ce, tant dans leur intérêt que dans celui du personnel enseignant.

Dans tous les cas, il y aura lieu de tenir compte, dans la mise en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage, des services de formation que les personnes admises ont choisis et des caractéristiques de ces stratégies.

2.5 Les ressources humaines

Les SEF étant considérés comme des services de formation, toute personne qui les donne doit avoir le statut d'enseignante ou d'enseignant. De plus, l'organisation et la gestion des SEF requièrent la participation d'autres catégories de personnel (cadre, spécialisé, etc.).

Avant toute chose, il importe que les agentes et les agents d'éducation en cause aient pour buts l'harmonisation et la complémentarité des services, la création d'un environnement dynamique et stimulant et la mise à profit de la polyvalence de toutes et de tous.

2.6 Le matériel didactique

Comme pour tous les services de formation, la conception du matériel didactique lié aux cours du programme des SEF est sous la responsabilité de la commission scolaire.

Le choix du matériel didactique, des stratégies et des formules d'enseignement-apprentissage doit être fondé sur les orientations des cours. Tous les moyens devront permettre aux adultes de relever le défi de retourner aux études et de les poursuivre. Il en sera ainsi s'ils sont conçus de manière à susciter leur intérêt et à accroître leur motivation et si l'importance du transfert des apprentissages à court et à moyen terme a été reconnue. Qui plus est, ils seront centrés sur la pratique et l'objectivation de celle-ci. Enfin, tout moyen retenu sera adapté aux réalités sociales, économiques et culturelles du Québec dans l'optique de l'ouverture des marchés internationaux et des nombreuses possibilités qui en découlent.

2.7 L'évaluation des apprentissages

Comme pour tout apprentissage, deux types d'évaluation s'appliquent :

- l'évaluation formative;
- l'évaluation sommative.

Pour ce qui est de l'évaluation sommative, le Ministère définit le domaine d'examen que doivent respecter les commissions scolaires pour la rédaction desdits examens.

Les unités rattachées aux cours du programme d'études des SEF permettent aux élèves d'obtenir des unités en fonction des étapes du présecondaire de même que des premier et second cycles du secondaire. Les unités du second cycle du secondaire comptent comme unités à option pour l'obtention éventuelle d'un DES.

▣ À retenir

- Les SEF sont accessibles tout au long de la formation.
- Les contraintes organisationnelles des commissions scolaires influent sur la gestion de classe dans les SEF.
- La conception du matériel didactique est confiée aux commissions scolaires.
- Les commissions scolaires ont toute l'autonomie voulue en matière de choix de matériel didactique, de stratégies et de formules d'enseignement-apprentissage.
- Le Ministère définit le domaine d'examen que doivent respecter les commissions scolaires pour rédiger lesdits examens.
- Les unités du second cycle du secondaire comptent comme unités à option pour l'obtention éventuelle d'un DES.
- La qualité des SEF repose sur l'adoption de nouvelles attitudes qui favorisent aussi bien l'ouverture d'esprit que le dynamisme qui incitent à la tolérance et au respect des autres.
- La communication entre les agentes et les agents d'éducation des SEF est un gage de réussite des activités mises en place.

BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE. *Services d'entrée en formation*, Québec, Centre Louis-Jolliet, s.d.

Matériel présentant les principales activités offertes en matière d'entrée en formation au Centre Louis-Jolliet :

- les formats d'accueil des élèves;
- la session d'intégration (programme et contenu);
- la démarche d'entrée en formation;
- la forme abrégée (programme et contenu);
- les mesures d'appui en français.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE. *Guide des cours des services d'entrée en formation*, Sherbrooke, Centre Saint-Michel, 1998.

Matériel présentant les objectifs et le déroulement des principales activités offertes en matière d'entrée en formation au Centre Saint-Michel :

- l'exploration professionnelle;
- les stratégies d'études;
- l'initiation à l'édumatique, à l'informatique et à différents moyens d'enseignement;
- l'initiation au programme de français, langue d'enseignement;
- l'initiation au programme de mathématiques.

COMMISSION SCOLAIRE DE SEPT-ÎLES. *Méthode de travail : la confiance, le savoir-faire, le stress*, avec la collaboration de la Commission scolaire du Littoral, de la Commission scolaire de Manicouagan et de la Maison Alpha ABC Côte-Nord, Sept-Îles, Commission scolaire de Sept-Îles, 1996.

COMMISSION SCOLAIRE DE SEPT-ÎLES. *Méthode de travail : la motivation*, avec la collaboration de la Commission scolaire du Littoral, de la Commission scolaire de Manicouagan et de la Maison Alpha ABC Côte-Nord, Sept-Îles, Commission scolaire de Sept-Îles, 1996.

Documents présentés sous la forme d'un classeur à anneaux qui comprend différents modèles d'activités d'apprentissage à suggérer aux personnes inscrites aux services d'alphabétisation, mais qui pourraient s'avérer pertinentes dans certains cours du programme d'études des

SEF ou dans des cours d'établissement. Les thèmes abordés sont la confiance en soi, le stress, la motivation et le savoir-faire. Un guide rédigé à l'intention du personnel enseignant complète ce matériel didactique.

COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER. *Réussir mon projet de formation*, Montréal, 1997.

Matériel conçu par une équipe de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer à l'intention des adultes qui entreprennent une démarche de formation. Le document comprend le guide de l'enseignante ou de l'enseignant et le cahier de l'adulte. Les thèmes traités sont :

- le retour aux études;
- la motivation;
- le profil de formation;
- l'environnement andragogique de l'éducation des adultes;
- l'apprentissage;
- l'orientation et la connaissance de soi;
- l'environnement externe et l'orientation socioprofessionnelle;
- le bilan et le plan d'action;
- l'autoévaluation de la démarche.

BOUCHER, Hélène, Céline GAGNON et Mireille RIVET. *Pour apprendre à réussir*, Saint-Hyacinthe, Commission scolaire Saint-Hyacinthe, 1997.

Matériel conçu par un collectif de commissions scolaires : la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, la Commission scolaire des Manoirs et la Commission scolaire Saint-Hyacinthe. Il s'adresse aux élèves jeunes et adultes de la formation générale et de la formation professionnelle qui désirent acquérir des compétences pour entreprendre et réussir une démarche de formation. Il a également été conçu à l'intention des enseignantes et des enseignants de même que des gestionnaires. Le document comprend :

- un outil diagnostique pour l'élève;
- un cahier de mise en projet;
- des fiches d'acquisition de compétences;
- un guide-ressources pour les enseignantes et les enseignants;
- un guide du gestionnaire.

